

# LOCATION SALLE POLYVALENTE DE KINDWILLER



## Tarifs à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022

	Été - du 15/04 au 14/10		Hiver - du 15/10 au 14/04	
	RÉSIDENTS	NON RÉSIDENTS	RÉSIDENTS	NON RÉSIDENTS
<b>GRANDE SALLE</b>				
Fête de Famille				
1 jour : de la veille au lendemain 20h	180 €	210 €	230 €	260 €
2 jours : du vendredi au dimanche 20h	320 €	420 €	395 €	495 €
3 jours : du jeudi au dimanche 20h	480 €	630 €	570 €	720 €
Enterrement	90 €		115 €	
Fête scolaire (3 occupations maximums)	Gratuit		Gratuit	
Location horaire sans cuisine	17€ l'heure		17€ l'heure	
Location 31 DÉCEMBRE – NOUVEL AN			900 €	
Exploitation commerciale (diner dansant..) 2 jours	480 €	630 €	570 €	720 €
<i>Elimination déchets : 10,00 €</i>		<i>Location tireuse avec CO : 8,00 €</i>		
<b>PETITE SALLE (2 salles au sous-sol)</b>				
Location par salle				
1 jour : de la veille au lendemain 20h	90 €		110 €	
2 jours : du vendredi au dimanche 20h	160 €		195 €	
3 jours : du jeudi au dimanche 20h	210 €		255 €	
Enterrement (1 salle)	70 €		85 €	
Animation jeunes	Gratuit		Gratuit	
Location 31 DÉCEMBRE – NOUVEL AN				
1 salle			220 €	
2 salles			350 €	
<i>Elimination déchets : 5,00 €</i>		<i>Location tireuse avec CO : 8,00 €</i>		

Capacité maximale de la salle :

- Grande salle : 260 personnes
- Petite salle : 40 personnes
- Petite salle intermédiaire : 40 personnes

*Caution de location pour toute location même gratuite : 500,00 €*

*Caution de nettoyage pour toute location même gratuite : 500,00 €*

*Acompte à verser à la réservation : 30 % du prix de location*

Associations locales dont le siège est à KINDWILLER :

- *Gratuité de la petite salle pour des réunions internes de leur association*
- *1 gratuité par an de la grande salle pour une fête interne sans but lucratif*
- *1 gratuité par an de la grande salle pour une manifestation*

**Toute casse sera facturée sur les bases suivantes :**

- Assiettes : 4 € le petit modèle et 8 € le grand modèle
- Verres : 2 €
- Couverts (fourchettes, cuillères, couteaux) 2 € par pièce
- Plats : prix réel

**Les casses plus importantes seront facturées au prix réel**

*Assurance obligatoire par location.*

*Le règlement sera fait par chèque émis à l'ordre du Trésor Public.*

*La location comprend l'électricité, l'eau et le chauffage.*